



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte

13043599

06 MAR. 2013
BRUXELLES
Greffe

N° d'entreprise : 444.984.728

Dénomination(en entier) : **Mission Locale de Saint-Josse-ten-Noode**

(en abrégé) :

Forme juridique : Association Sans But Lucratif

Siège : Rue de L'union 31 à 1210 Saint-Josse

Objet de l'acte : Modification de statuts

L'assemblée générale statutaire extraordinaire, tenue le 25 février 2013 a, conformément à la loi du 2 mai 2002, modifié les articles 1 et 13 des statuts de l'association, qui sont remplacés et s'annoncent comme suit :

Art 1 : L'Association est dénommée : « Mission Locale pour l'emploi de Saint-Josse-ten-noode ». Son siège est établi dans l'arrondissement judiciaire de Bruxelles, actuellement rue de l'Union, 31 à 1210 Bruxelles et peut être déplacé à tout endroit de Saint-Josse sur décision de l'Assemblée générale

Conseil d'administration

Art 13. L'association est administrée par un conseil composé paritairement de représentants de chaque catégorie « public » et « privé », dont le président est le bourgmestre ou l'échevin délégué. Le nombre d'administrateur ne peut être inférieur à quatre.

Un quart des membres du Conseil d'administration au moins représente des acteurs opérant dans le domaine de l'insertion des demandeurs d'emploi sur le marché du travail dans le périmètre géographique déterminé conformément à l'article 11 de l'ordonnance du 27 novembre 2008 relative au soutien des missions locales pour l'emploi et des « lokale werkwinkels ».

En outre, chaque commune constituant le périmètre géographique visé à l'alinéa 2 est représentée par au moins un membre.

Un membre du conseil d'administration au moins représente les organisations représentatives des travailleurs, et un membre du conseil d'administration au moins représente les organisations représentatives d'employeurs.

Les administrateurs sont nommés pour un terme de trois ans renouvelable et en tout temps révocables par l'assemblée générale.

Conseil d'administration :**Démission d'administrateurs :**

Monsieur JABOUR Mohammed, rue des 2 Eglises, 133 à 1210 Bruxelles, né le 24.04.1961 à Fahs (Maroc)

Admission d'administrateurs :

Monsieur KFAÏTI Redouan, rue Verte, 32 à 1210 Bruxelles, né le 17.09.1967 à Bruxelles

Reélection d'administrateurs :

Monsieur AZZOUZI Mohamed, rue de la Ferme, 84 à 1210 Bruxelles, né le 18.07.1962 à Tanger (Maroc)

Monsieur JASSIN Eric, Place Saint-Josse, 1/5 à 1210 Bruxelles, né le 26.07.1965 à Etterbeek

Fait à Bruxelles, conformément à l'assemblée générale statutaire extraordinaire du 25 février 2013, extrait de procès verbal ci-annexé.

Philippe Boiketé, Président

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 15/03/2013 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature